

N^o 2
 Hecquet
 Lucie Césarine
 légitime

L'an mil huit cent quarante trois, le huitième jour du
 mois de janvier à neuf heures du matin, Pardevant
 nous Honoré Bellart, Maire officier de l'état-civil de la
 Commune de Mizeron Canton et arrondissement de Saint
 Omer, Département du Pas de Calais, a comparu Jean
 Baptiste Joseph Hecquet, âgé de trente six ans, ouvrier
 papeter, demeurant en cette commune, lequel nous a présenté
 un enfant du sexe féminin qu'il a déclaré être né de
 lui en son domicile hier à onze heures la nuit, et de
 Dame Marie Françoise Dufahy, âgée de trente sept ans,
 son épouse, auquel enfant il a été donné les prénoms
 de Lucie Césarine. Lesdites présentation et déclaration
 ont été faites en présence de Sébastien Joseph Griegoire
 Hecquet, âgé de trente un ans, ouvrier menuisier, et de
 Louis Joseph Moordacq, âgé de quarante quatre ans
 cabaretier tous deux domiciliés en cette commune et ont
 les deux témoins signés avec nous le présent acte, le
 comparant a déclaré ne savoir signer. De ce interpellés
 après lecture faite. L. Moordacq
 D. J. Hecquet
 L. Bellart